

Ouagadougou, le 07 OCT 2022

N° \_\_\_\_\_/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE SECRETAIRE GENERAL CHARGE DE L'EXPEDITION  
DES AFFAIRES COURANTES

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers des Affaires Culturelles, session 2022.**

Ce sont :

CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TIEMTORE MADI	216634J	B14545777	04/07/83
2°	KINDA DAVID	225857F	B12000654	31/12/84
2°	BEOGO ISSAKA	303427D	B11591422	09/05/89
4°	SAMANDOULOGOU/DERME RIHANATA	216627R	B13013113	06/09/79
5°	LOAGBOKO NORBERT SIDBEWENDÉ	225873W	B10125590	05/06/87

Arrêté la présente liste à 5 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NANA SOULEYMANE	225847V	B12414874	27/09/83
2°	KABORE MARGUERITE	247504J	B10676766	13/11/80
3°	ROUAMBA MANÉGDA JUSTIN	225867S	B10339098	23/03/87

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).



**Hamidou SAWADOGO**

Chevalier de l'Ordre National